

Programme Lituanie-Pologne-Russie du volet CTF de l'IEVP

Dotation totale (2007-2013): 132,130 millions d'euros

Régions admissibles:

Lituanie: Apskritis de Marjampolis, Taurages et Klaipedos; (régions limitrophes: comtés d'Alytus, Kaunas, Telsiai et Siauliai)

Pologne: Gdansk-Gdynia-Sopot, Gdanski, Elblaski, Olsztynski, Elcki, Bialostocko-Suwalski; (régions limitrophes: S•upski, Bydgoski, Toru•sko-W•oc•awski, •om•y•ski, Ciechanowsko-P•ocki, Ostro••cko-Siedlecki). Ces sous-régions (NUTS III) appartiennent à cinq provinces polonaises (NUTS II): voïvodies de Poméranie, Podlachie, Warmie-Mazurie, Coujavie-Poméranie et Mazovie (régions).

Russie: Oblast de Kaliningrad

Autorité de gestion: ministère du développement régional de la République de Pologne

Le programme vise à développer une zone de stabilité, de sécurité et de prospérité partagées, ce qui implique un degré important de coopération économique, sociale et politique. L'accent sera mis sur des projets/efforts conjoints associant les autorités locales et régionales, les regroupements de PME, les ONG et la population en général. Le programme contribuera à renforcer la confiance mutuelle et l'intégration économique régionale progressive, conformément aux principes de subsidiarité et de développement durable. En outre, il devrait favoriser l'évolution vers une zone transfrontalière de compréhension mutuelle dans laquelle les voisins uniront leurs efforts en vue de développer et de conserver les principaux atouts de la région en termes de développement, tels que le patrimoine naturel et culturel et le capital humain (en particulier l'esprit d'entreprise). Conformément à l'analyse de la situation actuelle, l'aide doit supprimer les obstacles à une coopération transfrontalière effective, assurer des conditions favorables à la conjugaison des potentiels au-delà des frontières nationales et garantir un environnement social, culturel et naturel de qualité pour les résidents, les touristes et les investisseurs de la zone couverte par le programme.

Priorités du programme:

1. Contribution à la résolution de problèmes et défis communs: gestion durable de l'environnement; amélioration de l'accessibilité.

2. Poursuite du développement social, économique et spatial: développement du tourisme; développement du potentiel humain par une amélioration des conditions sociales, de la gouvernance et des possibilités d'éducation; accroissement de la compétitivité des PME et développement du marché du travail.

La priorité horizontale est affectée à la **coopération entre les personnes**.